
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 2 octobre 2023 à 18 h 35
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

PRÉSENCES :

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement
Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga
Madame Alba ZUNIGA RAMOS, conseillère du district de Louis-Riel
Monsieur Julien HÉNAULT-RATELLE, conseiller du district de Tétéraultville

ABSENCE :

Madame Alia HASSAN-COURNOL, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Véronique BELPAIRE, directrice d'arrondissement
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises
Madame Caroline ST-LAURENT, directrice de la Direction des travaux publics
Monsieur José PIERRE, directeur du Bureau de projets et développement des services aux citoyens
Madame Patricia PLANTE, directrice de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social
Madame Annick BARSALOU, secrétaire d'arrondissement substitut

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :

Environ 31 citoyen(ne)s.

Ouverture de la séance.

Le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais, déclare la séance ouverte à 18 h 33.

CA23 27 0248

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

Présentation du budget de fonctionnement 2024 et du Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Période de questions du public sur le Budget 2023 / PDI2024-2033.

La période de questions débute à 18 h 47.

Marcel Kauth Le citoyen se dit préoccupé par la présence de rats dans les rues, la gestion des bacs bruns ainsi que par l'entretien des parcs.

Marcel Lafortune Le citoyen désire savoir si la somme de 25 000 \$ prévue dans le Budget 2024 pour l'entretien des jardins communautaires et des parcs à chiens est récurrente.

La période de questions se termine à 18 h 53.

CA23 27 0249

Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

 appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

D'adopter le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve par programme selon la liste en pièce jointe du sommaire décisionnel.

D'approuver les budgets requis pour la main-d'œuvre capitalisable de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve selon la liste en pièce jointe du sommaire décisionnel.

De transmettre le Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2024-2033 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Un débat s'engage.

Monsieur Julien Hénault-Ratelle, appuyé par madame Alba Zuniga Ramos, demande le vote.

VOTE

Vote en faveur: Éric Alan CALDWELL

Votent contre: Alba ZUNIGA RAMOS, Julien HÉNAULT-RATELLE

La secrétaire d'arrondissement substitut demande au maire s'il se prévaut de son droit de vote.

Le maire se prévaut de son droit de vote et vote en faveur de la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

30.01 1234859001

CA23 27 0250

Adopter et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

 appuyé par Éric Alan CALDWELL

Et résolu :

De présenter, adopter et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2024 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Un débat s'engage.

Monsieur Julien Hénault-Ratelle, appuyé par madame Alba Zuniga Ramos, demande le vote.

VOTE

Vote en faveur: Éric Alan CALDWELL

Votent contre: Alba ZUNIGA RAMOS, Julien HÉNAULT-RATELLE

La secrétaire d'arrondissement substitut demande au maire s'il se prévaut de son droit de vote.

Le maire se prévaut de son droit de vote et vote en faveur de la proposition.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.

30.02 1234525003

Période de questions des membres du conseil.

Aucune question.

70.01

Levée de la séance.

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 19 h 11.

70.02

Pierre LESSARD-BLAIS
maire d'arrondissement

Annick Barsalou
secrétaire d'arrondissement substitut

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 novembre 2023.